

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2018.

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Emmanuel Brugier ; Liliane Querrioux ; Jacques Dazas ; Laurent Vachon ; Jean Charry et Coralie Deport.

Absente excusée : Géraldine Levesque.

Secrétaires : Laurence Giraud & André Berthomier.

Prochaine réunion : Mardi 24 avril 2018 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. ASSAINISSEMENT**

- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

=> Le CM vote le compte de gestion 2017 à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

=> Le CM vote le compte administratif 2017 à l'unanimité des membres présents

- VOTE DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

=> Le CM vote à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

=> Le CM vote le budget primitif à l'unanimité des membres présents.

2. BUDGET COMMUNE

- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

=> Le CM vote le compte de gestion 2017 à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017.

=> Le CM vote le compte administratif 2017 à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

=> Le CM vote l'affectation des résultats à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE L'ETAT DES 3 TAXES 2018

=> Le CM vote le taux des 3 taxes pour 2018 sans augmentation à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

=> Le CM vote le budget primitif 2018 à l'unanimité des membres présents.

3. PARC EOLIEN DES GASSOULLIS – COMMUNE DE BUSSIÈRE-POITEVINE

Un projet de 7 Eoliennes sur la commune de Bussière-Poitevine, route de Saint Remy, la commune donne un avis : 6 abstentions et 8 pour.

4. QUESTIONS DIVERSES**a. Parc Eolien SAS MILLAC ENERGIE**

La construction du parc éolien de Millac « 4 Eoliennes » au rond point des 6 routes va débuter.

b. Parc Eolien SIEMENS GAMESA

Le parc éolien qui devait à l'origine se trouver sur Bussière-Poitevine n'a pas pu aboutir. La société SIEMENS GAMESA propose une nouvelle implantation en grande majorité sur notre territoire ; Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à ce projet et à tous nouveaux projets, il souhaite attendre les retombés des 2 parcs déjà existants.

c. Invitations

- **Concert EMIG** : vendredi 6 avril à 20h30 à L'Isle Jourdain

SITUATION FINANCIÈRE :

Entrées	483 375,15€
Recettes	152 875,99€
Dépenses	188 118,88€
Solde	448 132,26€